

12)

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

22) Date de dépôt : 01.03.02.

30) Priorité :

43) Date de mise à la disposition du public de la demande : 05.09.03 Bulletin 03/36.

56) Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du présent fascicule*

60) Références à d'autres documents nationaux apparentés :

71) Demandeur(s) : INSTITUT FRANCAIS DU PETROLE
— FR.

72) Inventeur(s) : BECQUEY MARC.

73) Titulaire(s) :

74) Mandataire(s) :

54) METHODE ET DISPOSITIF DE PROSPECTION SISMIQUE PAR EMISSION SIMULTANEE DE SIGNAUX SISMIQUES A BASE DE SEQUENCES PSEUDO ALEATOIRES.

57) - Méthode et dispositif de prospection sismique par émission simultanée par plusieurs vibrateurs de signaux sismiques obtenus en modulant en phase un signal périodique dont l'amplitude et les dérivées par rapport au temps de l'amplitude s'annulent au début et à la fin de chaque période, par des séquences pseudo aléatoires.

- On capte par des récepteurs couplés avec la formation, les signaux sismiques renvoyés par les discontinuités du sous-sol en réponse aux signaux périodiques émis et on les enregistre dans un système d'acquisition et d'enregistrement. Les signaux sismiques émis sont formés soit à partir de séquences élémentaires d'une durée au moins égale au produit du nombre de sources sismiques vibrant simultanément par le temps d'écoute, soit à partir de cette séquence élémentaire augmentée, avant et après, de parties d'une durée au moins égale au temps d'écoute, la réception et l'enregistrement des signaux renvoyés par les discontinuités du sous-sol en réponse aux signaux émis, et le traitement des signaux enregistrés. La contribution respective de chacune des différentes sources sismiques est isolée en corrélant les signaux reçus et enregistrés soit par des signaux construits à partir de la dite séquence élémentaire, augmentée, avant et après, de parties d'une durée au moins

égale au temps d'écoute, obtenues par permutation circulaire, soit de la dite séquence élémentaire.

- Applications à la prospection sismique ou la surveillance sismique de gisements, par exemple.



La présente invention concerne une méthode et un dispositif de prospection sismique terrestre par émission simultanée dans le sol de signaux sismiques émis par plusieurs vibrateurs ou groupes de vibrateurs, ces signaux obtenus en codant un signal par des séquences pseudo aléatoires, et notamment d'un signal périodique modulé en phase par de telles séquences.

Etat de la technique

On connaît des procédés de prospection sismique terrestre comportant la transmission dans le sol pendant plusieurs secondes, d'un signal périodique dont la fréquence varie de façon continue à l'intérieur d'une bande de fréquence, la réception par des capteurs des signaux réfléchis par des réflecteurs souterrains et l'enregistrement des signaux reçus. Du fait de la durée de l'émission, les signaux captés à chaque instant sont des combinaisons de signaux réfléchis par des réflecteurs situés à des profondeurs très différentes. L'image des différents réflecteurs du sous-sol ne peut être retrouvée que par un traitement des signaux captés comportant leur mise en corrélation avec les signaux émis. Le résultat du traitement est identique à celui obtenu en convoluant la fonction d'auto-corrélation du signal émis par la suite des coefficients de réflexion des différents réflecteurs. On obtient une trace sismique qui est l'image des interfaces entre les différentes couches géologiques à mi-distance entre les emplacements d'émission et de réception. Un tel procédé est décrit, par exemple par le brevet US N° 2.688.124.

Ce procédé présente certains inconvénients. La fonction d'auto-corrélation qui est obtenue dans ce cas présente des pics secondaires de part et d'autre du pic principal, dont l'amplitude n'est pas négligeable. En outre, un intervalle de temps au moins égal à la durée de propagation aller et retour des ondes émises jusqu'au réflecteur le plus profond de la zone explorée que l'on désigne par "intervalle d'écoute" doit être ménagé entre deux séquences d'émission successives, de manière que les signaux forts captés au début de la séquence d'enregistrement

correspondante, ne puissent venir masquer les signaux les plus faibles émanant de réflecteurs plus lointains, captés à la fin de la séquence d'enregistrement précédente. Les interruptions nécessaires de l'émission pendant un intervalle de temps d'écoute relativement important ont pour effet de limiter l'énergie transmise.

- 5 On connaît aussi un autre procédé où différents vibrateurs émettent simultanément des signaux avec un balayage en fréquence identique, leurs émissions étant décalées d'un temps au moins égal au temps d'écoute.

Séquences binaires pseudo aléatoires

- 10 D'autres procédés connus de prospection sismique terrestre exploitent une technique bien connue dans le domaine des communications et du radar. Ils comportent l'utilisation de sources périodiques transmettant des signaux obtenus en modulant la phase d'un signal porteur périodique par un signal binaire ou code pseudo aléatoire constitué d'une séquence d'éléments pouvant prendre deux valeurs logiques 0 ou 1. Comme le montre la Fig.1, l'ordre de succession de ces valeurs est choisi de manière
15 à présenter un caractère aléatoire.

- Lorsque, pour un tel code, toute suite de n bits successifs (n entier) ne peut se répéter à l'identique qu'après une séquence de $(2^n - 1)$ bits la séquence est dite «Séquence Binaire de Longueur Maximale», en abrégé SBLM. Ces séquences binaires pseudo aléatoires peuvent être utilisées pour moduler en phase un signal
20 périodique, chaque élément de la séquence étant associé à une période du signal, en conservant ou en inversant le signe suivant qu'il s'agit d'un « 1 » ou d'un « 0 ». On désignera par le terme de « séquence élémentaire » une portion du signal périodique modulé par une séquence binaire de $(2^n - 1)$ termes, de durée $(2^n - 1) \cdot T_c$ où T_c représente la période du signal porteur.

- 25 La corrélation par une séquence élémentaire, d'un signal composé par la répétition de cette séquence élémentaire modulée par la séquence élémentaire donne des pics espacés (en temps) de la durée de la séquence T_s et un niveau minimal (voire nul) entre les pics, ou, plus exactement sur la durée de la séquence

moins la période de la porteuse T_c . Le rapport du pic de corrélation au bruit de corrélation est égal au nombre de termes de la séquence.

De tels procédés sont décrits, par exemple, dans les brevets US N° 3 234 504, 3 264 606, 4 034 333 et 4 069 470.

- 5 Par le brevet FR 2 589 587 (USP n° 4 780 856) du demandeur, on connaît une méthode de prospection sismique marine où les moyens d'émission comportent au moins un vibreur remorqué par un navire progressant de façon continue le long d'un profil sismique à étudier, émettant une suite ininterrompue de séquences constituées chacune d'une signal porteur périodique modulé en phase par un signal de codage
- 10 binaire pseudo aléatoire de longueur maximale. Les signaux renvoyés par les discontinuités du milieu sont corrélés avec les signaux codés émis, de manière à obtenir des pics de corrélation à des intervalles de temps inférieurs et au plus égaux à la période de répétition des séquences d'émission successives. La source périodique peut être unique, la corrélation est effectuée entre les signaux reçus et
- 15 alternativement deux séquences de signaux émis déductibles l'une de l'autre par un décalage de temps inférieur à la période de répétition des séquences. On choisit par exemple un décalage égal à la demi-période de répétition des séquences de signaux émis.

On peut utiliser aussi au moins deux sources périodiques émettant simultanément

20 des séquences de signaux identiques mais décalés dans le temps l'un par rapport à l'autre et on établit une corrélation entre les signaux reçus qui correspondent aux signaux émis simultanément par les sources et au moins une séquence des signaux codés, de manière à obtenir en alternance des pics de corrélation correspondant à chacune des sources périodiques.

- 25 L'utilisation en prospection sismique terrestre de vibreurs émettant simultanément ou insuffisamment séparés dans le temps présentent des inconvénients liés à différents facteurs : le bruit d'auto-corrélation, les harmoniques et les ondes lentes.

Bruit d'autocorrélation

Le signal vibrosismique est compressé en corrélant les signaux enregistrés par le signal pilotant le vibreur (ou par une combinaison des signaux des accéléromètres de plaque et de masse du vibreur). On obtient ainsi l'équivalent de la corrélation de la série des coefficients de réflexion par l'autocorrélation du signal émis. Le signal émis est généralement un balayage linéaire en fréquence, dont le spectre d'amplitude est soit un créneau, soit de préférence une courbe en cloche pour diminuer l'amplitude des rebonds.

La question des bruits d'autocorrélation se pose pour tous les enregistrements vibrosismiques. Les rebonds diminuent avec le temps en $\frac{1}{t}$ sensiblement. Pour un enregistrement isolé, les rebonds d'autocorrélation des grandes valeurs de début de trace sont suffisamment atténués au moment où reviennent les réflexions les plus faibles de fin de trace. Dans le cas d'un balayage par glissement de fréquence, l'enregistrement est semi-continu et les rebonds des grandes valeurs se retrouvent en avant et en arrière et peuvent interférer sur les valeurs faibles des réflexions profondes du tir précédent si le temps de glissement est insuffisant.

Harmoniques

Pour un enregistrement vibrosismique isolé, la distorsion harmonique rajoute des oscillations au signal corrélé. Si le balayage est effectué depuis les basses fréquences vers les hautes fréquences, les oscillations dues à la corrélation des harmoniques par le signal pilote sont des précurseurs. Ainsi, sauf pour les traces les plus proches sur lesquelles se trouve le bruit de surface, les bruits dus à la corrélation des harmoniques se mélangent avec un signal plus précoce, donc en principe plus fort. Pour les enregistrements continus de type balayage glissant (« slip sweep ») le bruit dû aux harmoniques des arrivées précoces d'un tir peut se superposer aux arrivées tardives, plus faibles, du tir précédent.

Ondes lentes

Si le temps qui sépare le début de deux tirs successifs diminue, les ondes les plus lentes d'un tir, ondes aériennes et ondes de surface, risquent de se retrouver sur le tir suivant. Les balayages étant identiques d'un tir à l'autre, l'onde aérienne et les bruits de surface seront comprimés de la même façon sur les deux tirs.

Séquences à corrélation minimale.

Il est connu des gens de l'art qu'il existe pour chaque taille de SBLM, des couples à corrélation minimale pour lesquelles le rapport du pic central au plus grand pic secondaire est égal à :

$$\frac{2^n - 1}{1 + 2^{\text{partieentière}(\frac{n+2}{2})}}$$

soit environ 30 dB pour $n=11$, correspondant à $2^{11} - 1 = 2047$ périodes du signal porteur (34 secondes pour une porteuse de 60 Hz). Il existe des séquences connectées dont les corrélations sont deux à deux minimales. Le nombre de séquences de chaque ensemble dépend de la taille des séquences. Pour une séquence de 2047 éléments, ce nombre est de 4.

Par la demande de brevet français EN. 00/16831 du demandeur, on connaît une méthode permettant de réaliser des opérations de prospection ou de surveillance d'une formation souterraine par ondes élastiques. Elle comporte l'émission dans le sol de séquences élémentaires formées par codage d'un signal par des séquences pseudo aléatoires, la réception et l'enregistrement des signaux renvoyés par les discontinuités du sous-sol en réponse aux signaux émis, et le traitement des signaux enregistrés par corrélation avec des signaux composés à partir des signaux émis.

Les signaux sont émis simultanément par plusieurs sources sismiques pilotées chacune par un signal composé d'une séquence élémentaire d'une durée au moins égale au produit du nombre de sources sismiques vibrant simultanément par le temps

d'écoute, la contribution respective de chacune des différentes sources sismiques étant séparée en corrélant les signaux reçus et enregistrés par une portion de signal cyclique construite à partir de la dite séquence élémentaire, augmentée, à droite et à gauche (avant et après), de parties d'une durée au moins égale au temps d'écoute, obtenues par permutation circulaire, cette séquence élémentaire occupant le centre de cette portion de signal cyclique.

Les signaux peuvent encore être émis par plusieurs sources sismiques pilotées chacune par un signal composé d'une séquence élémentaire augmentée avant et après de parties au moins égales au temps d'écoute, obtenues par permutation circulaire, cette séquence élémentaire occupant le centre de cette portion de signal cyclique, la contribution respective de chacune des différentes sources sismiques étant séparée en corrélant les signaux reçus et enregistrés par des signaux construits à partir de la dite séquence élémentaire.

Cette méthode, qui utilise des signaux périodiques obtenus par modulation de phase d'un signal porteur par des séquences binaires pseudo aléatoires, et cet enregistrement simultané de plusieurs sources sismiques, permet de minimiser les bruits de corrélation et d'éviter les bruits de corrélation d'harmoniques. Elle se prête mieux à la pratique de l'enregistrement simultané que les balayages en fréquence utilisés classiquement en prospection sismique terrestre.

Cependant, on observe que la modulation en phase d'une sinusoïde par un code pseudo aléatoire fait apparaître des points de rebroussement aux changements de signe du code. Le signal est plus ou moins distordu à l'émission. La distorsion s'exprime différemment au passage entre deux termes de même signe de la séquence et entre deux termes de signes différents. Il s'ensuit que les différents termes ne se somment pas correctement si bien que la corrélation n'atteint pas les performances recherchées.

La méthode selon l'invention

La méthode selon l'invention permet de réaliser des opérations de prospection ou de surveillance d'une formation souterraine par ondes élastiques. Elle comprend l'émission simultanée dans le sol d'ondes sismiques par plusieurs sources sismiques pilotées chacune par un signal composé soit d'une séquence élémentaire formée par codage d'un signal par des séquences pseudo aléatoires, cette séquence élémentaire étant d'une durée au moins égale au produit du nombre de sources sismiques vibrant simultanément par le temps d'écoute, soit respectivement de cette séquence élémentaire augmentée avant et après de parties d'une durée au moins égale au temps d'écoute, la réception et l'enregistrement des signaux renvoyés par les discontinuités du sous-sol en réponse aux signaux émis, et le traitement des signaux enregistrés, la contribution respective de chacune des différentes sources sismiques étant séparée en corrélant les signaux reçus et enregistrés soit par des signaux construits à partir de la dite séquence élémentaire, augmentée, avant et après de parties d'une durée au moins égale au temps d'écoute, obtenues par permutation circulaire, soit respectivement de la dite séquence élémentaire. Elle est caractérisée en ce que l'on forme les signaux appliqués aux différents vibrateurs à partir d'un signal périodique dont l'amplitude et les dérivées par rapport au temps de l'amplitude s'annulent au début et à la fin de chaque période.

Suivant un mode de réalisation, on utilise comme signal périodique un signal de fréquence f , de la forme $\sin 2\pi.f.t.(1 - \cos 2\pi.f.t)$.

Avec cette condition supplémentaire imposée au signal périodique, la séparation obtenue des contributions des différentes sources sismiques aux signaux enregistrés est bien meilleure.

Suivant un mode préféré de mise en œuvre, on forme les séquences élémentaires par modulation en phase du signal périodique et on applique ces séquences à des vibrateurs.

On applique par exemple une même séquence de pilotage à tous les vibrateurs, avec décalage et permutation circulaire, les décalages en temps entre deux séquences étant au moins égaux au temps d'écoute, et la durée de la séquence élémentaire de pilotage étant au moins égale à la somme des décalages et du temps d'écoute.

- 5 Suivant un autre mode de mise en œuvre, on pilote les vibrateurs par un ensemble connecté de plusieurs séquences à intercorrélation minimale, chaque vibrateur émettant une vibration avec sa séquence propre indépendamment des autres vibrateurs.

10 Suivant un autre mode de mise en œuvre, on combine les deux modes précédents en répartissant les vibrateurs en plusieurs groupes, et on affecte à chaque groupe une séquence pseudo aléatoire appartenant à un même groupe de séquences à intercorrélation minimale, les différents vibrateurs d'un même groupe étant pilotés par la même séquence élémentaire avec les dits décalages.

15 Le dispositif de prospection ou de surveillance d'une formation par ondes élastiques selon l'invention, comprend au moins un groupe de m vibrateurs, un ensemble de pilotage adapté à appliquer aux différents vibrateurs, des séquences élémentaires formées par modulation en phase d'un signal périodique par des séquences pseudo aléatoires, des récepteurs sismiques couplés avec le terrain, un système d'acquisition et d'enregistrement des signaux sismiques renvoyés par les discontinuités du sous-
20 sol en réponse aux signaux périodiques émis et un système de traitement des signaux sismiques enregistrés, par corrélation avec une partie des signaux périodiques émis. L'ensemble de pilotage comporte un générateur de signaux périodiques et un ensemble de modulation pour former des séquences élémentaires modulées en phase par une séquence pseudo aléatoire, et des moyens de connexion
25 pour appliquer simultanément aux différents vibrateurs de chaque groupe, les signaux produits par l'ensemble de modulation.

Suivant un premier mode de réalisation, l'ensemble de modulation comporte des moyens pour engendrer au moins une séquence pseudo aléatoire de pilotage, des moyens de décalage pour former au moins un ensemble de m séquences

élémentaires respectivement décalées dans le temps les unes par rapport aux autres, des moyens de modulation en phase des signaux périodiques engendrés par le dit générateur respectivement par les m séquences élémentaires, générant m signaux périodiques modulés en phase.

- 5 Suivant un autre mode de réalisation, l'ensemble de modulation comporte des moyens pour engendrer au moins une séquence pseudo aléatoire de pilotage, des moyens de modulation pour moduler, par la dite séquence, les signaux périodiques engendrés par le générateur, et des moyens de décalage pour produire m signaux périodiques modulés décalés dans le temps les uns par rapport aux autres.
- 10 Le dispositif comporte par exemple p groupes de vibreurs, et l'ensemble de pilotage est adapté à engendrer p séquences élémentaires à intercorrélacion minimale et à appliquer ces séquences avec un décalage aux vibreurs de chaque groupe.

Suivant un mode de mise en œuvre du dispositif, on installe les vibreurs de façon permanente pour la surveillance sismique d'une zone souterraine.

15 **Présentation sommaire des figures**

D'autres caractéristiques et avantages de la méthode et du dispositif selon l'invention, apparaîtront à la lecture de la description ci-après, en se référant aux dessins annexés où :

- les Fig.1a à 1b montrent des exemples de signaux obtenus par déplacement de phase ;
- la Fig. 2 montre un exemple de signal périodique dont la dérivée temporelle s'annule au début et à la fin de chaque période;
- les Fig.3a à 3C montrent des exemples de signaux obtenus par corrélation par une séquence décalée ;
- 25 - les Fig.4a à 4e montrent différents signaux enregistrés correspondant à deux sources périodiques modulées en phase émettant simultanément ;
- la Fig.5 montre schématiquement le dispositif ; et

- la Fig.6 montre l'ensemble de pilotage des différents vibrateurs.

Description détaillée

On va considérer dans la suite la formation des signaux de pilotage obtenus par codage par des séquences pseudo aléatoires, d'un signal périodique qui s'annule au début et à la fin de chaque période et dont la dérivée par rapport au temps elle aussi s'annule au début et à la fin de chaque période. Parmi tous les signaux possibles possédant cette propriété, on peut choisir par exemple un signal de la forme $\sin 2\pi.f.t.(1 - \cos 2\pi.f.t)$ (Fig. 2).

Corrélation par une séquence décalée

10 Soit un signal périodique de fréquence f_c (et de période $T_c = \frac{1}{f_c}$) modulé en phase par une séquence SBLM (Fig. 1A). La séquence S ainsi formée (Fig. 1B) a une durée $T_s = (2^n - 1)T_c$, avec n entier. On décompose la séquence S en deux sous-séquences S_1 , composée des 2^{N-1} premières périodes de porteuse de S et S_2 , composé du reste de la séquence, soit $2^{n-1} \cdot 1$ périodes de porteuse, $S = (S_1 S_2)$ (Fig.3a). Soit S_{cyc}

15 le signal périodisé à partir de la séquence S, c'est-à-dire composé de cycles (S S S ...). La corrélation de S_{cyc} par la séquence élémentaire S donne (Fig.3b) des pics espacés de la durée de la séquence T_s . Si l'on construit une autre séquence SBLM par décalage de 2^{n-1} termes et complément par permutation circulaire, soit la séquence $S' = (S_2 S_1)$ (Fig.3c), la corrélation de S_{cyc} par S' donne également des pics

20 espacés les uns des autres d'une durée T_s (Fig.3d). Ces pics seront décalés d'un temps $2^{n-1}T_c$, correspondant à la durée de S1, par rapport aux pics de la corrélation $S_{cyc} * S$.

Sismique terrestre – temps de vibration et temps d'écoute

En prospection sismique terrestre, la source vibre en point fixe et on interrompt sa vibration le temps nécessaire pour la déplacer jusqu'à une position suivante et la coupler avec le sol. Il convient donc de déterminer les relations entre la durée du cycle séquence élémentaire, la durée de vibration, et le temps d'écoute. On désigne
 5 ci-après par « temps d'écoute », le temps de trajet maximal entre une source et un récepteur d'ondes, d'une onde élastique qui va se réfléchir sur le réflecteur le plus profond de la zone explorée.

On considère un réflecteur souterrain au temps t (temps nécessaire pour que l'onde sonore aille de la source au(x) récepteur en se réfléchissant sur le réflecteur). Si
 10 la source émet une vibration cyclique S_{cyc} de séquence élémentaire S , l'enregistrement récupérera cette vibration à partir du temps t . La corrélation par la séquence élémentaire S donnera un pic au temps t , c'est-à-dire un signal entre $t - T_c$ et $t + T_c$ où T_c est la période de la porteuse, d'autres pics espacés de multiples de la durée de
 15 la séquence élémentaire T_s , et un bruit minimal entre les pics, donc entre $t - T_s + T_c$ et $t + T_s - T_c$.

Pour un réflecteur au temps 0, on aura donc un signal étroit de 0 à T_c et un plateau à bruit minimal jusqu'à $T_s - T \geq T_e$. Pour un réflecteur à un temps $T_c < t \leq T_s - T_c$,
 on aura un signal étroit entre $t - T_c$ et $t + T_c$ et un plateau à bruit de corrélation
 20 minimal de 0 à $t - T_c$ et de $t + T_c$ à T_e . La corrélation de S_{cyc} par sa séquence élémentaire S permet de retrouver la série de coefficients de réflexion, convoluée par un signal à trois arches de largeur totale $2T_c$.

Pour une corrélation sur un temps égal au temps d'écoute T_e , le signal émis peut être limité à une portion du signal cyclique S_{cyc} de durée $T_s + 2T_e$ égale à la somme de la
 25 durée de la séquence et de deux fois le temps d'écoute, la séquence élémentaire occupant le centre de cette portion de signal cyclique.

De la même façon, on peut émettre un signal composé d'une seule séquence élémentaire et corrélérer l'enregistrement de signaux réfléchis par une portion de répétition cyclique de cette séquence élémentaire de durée $T_s + 2T_e$, cette séquence élémentaire occupant le centre de cette portion de signal cyclique.

- 5 On considère le cas où l'on enregistre simultanément deux sources vibrant l'une avec le signal S, de durée au moins égale au double du temps d'écoute, décomposée en deux sous-séquences S1 et S2, chaque sous-séquence étant égale ou supérieure au temps d'écoute, l'autre vibrant avec la séquence décalée et complétée par permutation circulaire composée des deux séquences S2 et S1. Le mécanisme de la
- 10 séparation de ces deux enregistrements est illustré par les Fig.4a à 4e.

Considérons une réflexion provenant de l'une des deux sources simultanées, qui émet, par exemple, un signal S, d'une durée supérieure à deux fois le temps d'écoute, décomposable en deux sous-séquences, chacune plus longue que le temps d'écoute, S1 et S2 (Fig. 4a). Cette réflexion, sera un signal semblable au signal émis,

15 pondéré par le coefficient de réflexion et débutant au temps d'arrivée t. Le signal de corrélation correspondant (Fig. 4b) sera construit en ajoutant après la séquence d'émission S1S2 une portion de la sous-séquence S1, commençant au début de la sous-séquence et d'une durée au moins égale au temps d'écoute, et, avant cette séquence centrale, une portion de la sous-séquence S2, d'une durée au moins égale

20 au temps d'écoute, se terminant à la fin de la sous-séquence. La corrélation de la réflexion par ce signal de corrélation (S2(Te) S1 S2 S1(Te)) sur une longueur égale au temps d'écoute fera apparaître un pic au temps t (Fig. 4c), lorsque la séquence centrale S1S2 du signal de corrélation sera en face de la réflexion. La corrélation de la réflexion provenant de la première source par le signal de corrélation

25 correspondant au signal décalé S2S1, émis par la deuxième source, construit en décalant le signal de corrélation de la première source de la durée de S1 et en complétant par permutation circulaire (Fig.4d), ne donnera, pendant la durée du temps d'écoute, qu'un bruit de corrélation minimal. De la même façon, la corrélation d'une réflexion provenant de la deuxième source par la séquence de corrélation

30 correspondant à la deuxième source fera apparaître un pic de corrélation au temps

d'arrivée de cette réflexion, alors que la corrélation par la séquence de corrélation correspondant à la première source ne donnera qu'un bruit de corrélation maintenu à un niveau minimal.

La corrélation, sur la durée du temps d'écoute, des enregistrements, où se
5 superposent les réflexions des ondes émises par deux sources simultanées, tour à tour par les séquences de corrélation correspondant à chacune des deux sources permet ainsi de séparer les réflexions provenant de l'une et l'autre source.

Généralisation à m sources

On peut généraliser le résultat précédent pour m vibreurs. Considérons m
10 vibreurs vibrant simultanément pendant une durée $T_v = (m-1)T_e$. Le signal émis par le premier vibreur est une séquence élémentaire de durée au moins égale au produit du nombre m de vibreurs vibrant simultanément par le temps d'écoute soit $T_s \geq mT_e$. Cette séquence peut être décomposée en m morceaux de durée S_1, S_2, \dots, S_n supérieure ou égale au temps d'écoute. La corrélation de
15 l'enregistrement d'un signal réfléchi, commençant à arriver au temps, par le signal de corrélation $(S_n, S_1, S_2, \dots, S_n, S_1)$, donne un pic au temps t et un bruit de corrélation très faible partout ailleurs entre 0 et T_e . La corrélation de l'enregistrement entre 0 et T_e par l'une quelconque des séquences déduites de la première séquence par permutation circulaire avec un décalage d'un multiple de T_e : $(S_2, S_3, \dots, S_n, S_1)$,
20 $(S_3, \dots, S_n, S_1, S_2)$, ..., $(S_n, S_1, S_2, \dots, S_{n-1})$ ne donnera qu'un bruit de corrélation minimum.

Si un deuxième vibreur vibre en même temps que le premier avec une séquence décalée et complétée par permutation circulaire $S' = S_2 S_3 \dots S_n$, la corrélation par S ne
25 fera apparaître qu'un bruit de corrélation minimal. Seule la corrélation par S' fera apparaître un pic au temps t.

L'enregistrement simultané de plusieurs vibrateurs peut ainsi être décomposé en composantes liées à chacun des vibrateurs par corrélations successives avec des séquences décalées du temps d'écoute et complétées à droite et à gauche par les sous-séquences les plus proches du point de vue de la permutation circulaire, ou, si ces sous-séquences sont supérieures au temps d'écoute, par des portions d'une durée égale au temps d'écoute.

Exemple

On considère cinq vibrateurs, vibrant simultanément avec des séquences SBLM de $2^{10} - 1 = 1023$ termes modulant une porteuse à 60 Hz et déduites les unes des autres par décalage et permutation circulaire. La durée de la séquence sera donc $\frac{1023}{60} \sim 17$ secondes. Le temps d'écoute correspondra (à quelques périodes de porteuse près) au cinquième de la durée de la séquence, soit $\frac{17}{5} \sim 3,4$ secondes. La durée de la vibration (simultanée) des vibrateurs sera 17 secondes. Le signal de corrélation aura une longueur de $17+2 \times 3,4=23,8$ s.

15 Séquences à corrélation minimale

Si l'on accepte un bruit de corrélation de -30 dB, on peut utiliser par exemple un dispositif d'émission comprenant 4 lignes de 5 vibrateurs chacune, vibrant simultanément pilotés par une séquence de 34 s, et pour un temps d'écoute de 6,8 s. Sur une première ligne, les vibrateurs vibrent simultanément ou non, avec la même séquence convenablement décalée comme on l'a vu. On pilote les lignes suivantes de vibrateurs par des séquences appartenant à l'ensemble de séquences à corrélation minimale auquel appartient la première séquence. Les vibrateurs de chaque ligne partent dès qu'ils sont sur site et prêts à vibrer. Il n'est pas nécessaire de se préoccuper de synchroniser les départs des différentes lignes. Ainsi, on peut obtenir un gain sensible de la productivité.

Le dispositif de mise en œuvre comporte (Fig.5) un ensemble de pilotage 1 destiné à appliquer à m vibrateurs couplés avec le terrain, des signaux périodiques modulés en phase, un système 2 pour acquérir et enregistrer les signaux captés par des récepteurs sismiques $R1-Rk$ couplés avec le terrain en réponse aux signaux périodiques émis, et un système de traitement 3 des signaux sismiques captés par les récepteurs $R1$ à Rk , tel qu'un ordinateur programmé, par corrélation avec les signaux émis.

L'ensemble de pilotage 1 comporte un générateur 4 de signaux périodiques, et un ensemble de modulation MA destiné à générer à partir des signaux périodiques, m signaux périodiques modulés en phase pour leur applications aux m vibrateurs $V1-Vm$.

Suivant un premier mode de réalisation (Fig.6), l'ensemble de modulation MA comporte des moyens 5 pour engendrer au moins une séquence pseudo aléatoire de pilotage, des éléments 6 de décalage pour former, à partir de la dite séquence, au moins un ensemble de m séquences binaires pseudo aléatoires respectivement décalées dans le temps les unes par rapport aux autres. Les décalages sont répartis sur la durée de la séquence de pilotage en fonction du nombre m de vibrateurs de chaque groupe.

Un dispositif 7 de modulation en phase est connecté au générateur de signaux 4 et aux éléments de décalage 6 des signaux périodiques et génère m signaux périodiques modulés en phase. Le dispositif 7 est connecté par des moyens de connexion (L) aux différents vibrateurs ($V1-Vm$) de chaque groupe.

Suivant un deuxième mode de réalisation (Fig.7), l'ensemble de modulation MA comporte des moyens 5 pour engendrer au moins une séquence pseudo aléatoire de pilotage, un dispositif de modulation 7' pour moduler les signaux périodiques engendrées par le générateur (4) par la dite séquence, des moyens de décalage 6' pour produire m signaux périodiques modulés décalés dans le temps les uns par rapport aux autres. Le dispositif 7' est connecté pareillement aux différents vibrateurs ($V1-Vm$) de chaque groupe par des moyens de connexion L.

On peut choisir le type de séquence pseudo aléatoire que l'on veut pour moduler en phase des signaux.

REVENDEICATIONS

- 1) Méthode pour réaliser des opérations de prospection ou de surveillance d'une formation souterraine par ondes élastiques, comportant l'émission simultanée dans le sol d'ondes sismiques par plusieurs sources sismiques (V1 à Vm) pilotées chacune
5 par un signal composé soit d'une séquence élémentaire formée par codage d'un signal par des séquences pseudo aléatoires, chaque séquence élémentaire étant d'une durée au moins égale au produit du nombre de sources sismiques vibrant simultanément par le temps d'écoute, soit respectivement de cette séquence
10 élémentaire augmentée avant et après de parties d'une durée au moins égale au temps d'écoute, la réception et l'enregistrement des signaux renvoyés par les discontinuités du sous-sol en réponse aux signaux émis, et le traitement des signaux enregistrés, la contribution respective de chacune des différentes sources sismiques étant séparée en corrélant les signaux reçus et enregistrés soit par des signaux
15 construits à partir de la dite séquence élémentaire, augmentée, avant et après de parties d'une durée au moins égale au temps d'écoute, obtenues par permutation circulaire, soit respectivement de la dite séquence élémentaire, caractérisée en ce que l'on forme les signaux appliqués aux différents vibrateurs à partir d'un signal périodique dont l'amplitude et les dérivées par rapport au temps de l'amplitude s'annulent au début et à la fin de chaque période.
- 20 2) Méthode selon la revendication 1, caractérisée en ce que l'on utilise comme signal périodique, un signal de fréquence f, de la forme $\sin 2\pi.f.t.(1 - \cos 2\pi.f.t)$.
- 3) Méthode selon la revendication 1, caractérisée en ce que l'on forme les séquences élémentaires par modulation en phase du signal périodique et on applique ces séquences à des vibrateurs.
- 25 4) Méthode selon la revendication 3, caractérisée en ce que l'on applique une même séquence de pilotage à tous les vibrateurs, avec décalage et permutation circulaire, les décalages en temps entre deux vibrateurs étant au moins égaux au temps

d'écoute, et la durée de la séquence élémentaire de pilotage étant au moins égale à la somme des décalages et du temps d'écoute.

5) Méthode selon la revendication 3, caractérisée en ce que l'on pilote les vibrateurs par un ensemble connecté de plusieurs séquences à intercorrélation minimale, chaque vibrateur émettant une vibration avec sa séquence propre indépendamment des autres vibrateurs.

6) Méthode selon les revendications 4 et 5, caractérisée en ce que l'on répartit les vibrateurs en plusieurs groupes, et on affecte à chaque groupe une séquence pseudo aléatoire appartenant à un même groupe de séquences à intercorrélation minimale, les différents vibrateurs d'un même groupe étant pilotés par la même séquence élémentaire avec les dits décalages.

7) Dispositif de prospection ou de surveillance d'une formation souterraine par ondes élastiques, comprenant au moins un groupe de m vibrateurs ($V1-Vm$), un ensemble (1) de pilotage des différents vibrateurs par des signaux périodiques modulés en phase, des récepteurs sismiques ($R1-Rk$) couplés avec le terrain, un système (2) d'acquisition et d'enregistrement des signaux sismiques renvoyés par les discontinuités du sous-sol en réponse aux signaux périodiques émis et un système (3) de traitement des signaux sismiques enregistrés, par corrélation avec une partie des signaux périodiques émis, caractérisé en ce que l'ensemble de pilotage (1) comporte un générateur (4) de signaux et un ensemble de modulation (1) pour former m séquences élémentaires modulées en phase par une séquence pseudo aléatoire et des moyens de connexion (L) pour appliquer simultanément aux différents vibrateurs ($V1-Vm$) de chaque groupe, les signaux produits par l'ensemble de modulation.

8) Dispositif selon la revendication 7, caractérisé en ce que l'ensemble de modulation (MA) comporte des moyens (5) pour engendrer au moins une séquence pseudo aléatoire de pilotage, des moyens de décalage (6) pour former au moins un ensemble de m séquences élémentaires respectivement décalées dans le temps les unes par rapport aux autres, des moyens (7) de modulation en phase des signaux périodiques

engendrés par le dit générateur (4) respectivement par les m séquences élémentaires, générant m signaux périodiques modulés en phase.

5 9) Dispositif selon la revendication 7, caractérisé en ce que l'ensemble de modulation (MA) comporte des moyens (5) pour engendrer au moins une séquence pseudo aléatoire de pilotage, des moyens de modulation (7') pour moduler, par la dite séquence, les signaux périodiques engendrés par le générateur (4), des moyens de décalage (6') pour produire m signaux périodiques modulés décalés dans le temps les uns par rapport aux autres.

10 10) Dispositif selon l'une des revendications 6 à 8, caractérisé en ce que l'ensemble de pilotage (1) est adapté à émettre durant un temps dépendant de la durée de chaque séquence de pilotage et d'un temps d'écoute des signaux vibratoires reçus.

15 11) Dispositif selon l'une des revendications 7 à 10, caractérisé en ce qu'il comporte p groupes de vibreurs, l'ensemble de pilotage (1) étant adapté à engendrer p séquences élémentaires à intercorrélation minimale et à appliquer ces séquences avec un décalage aux vibreurs de chaque groupe.

12) Dispositif selon l'une des revendications 7 à 11, caractérisé en ce que les vibreurs sont installés de façon permanente pour la surveillance sismique d'une zone souterraine.

1/4

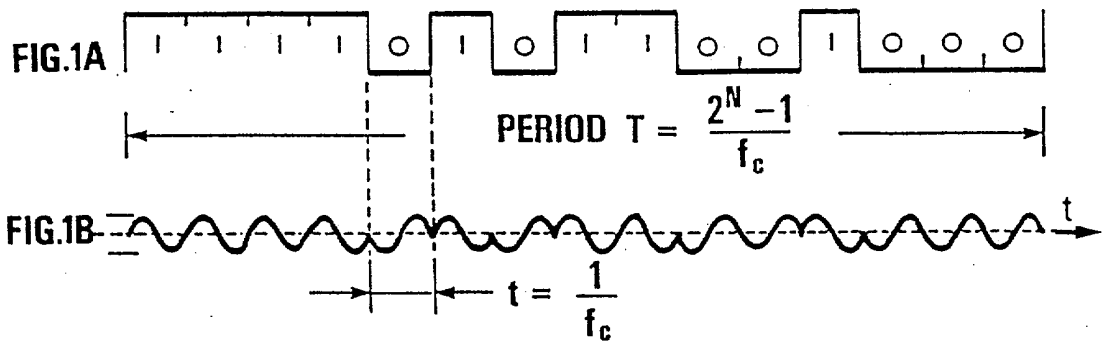
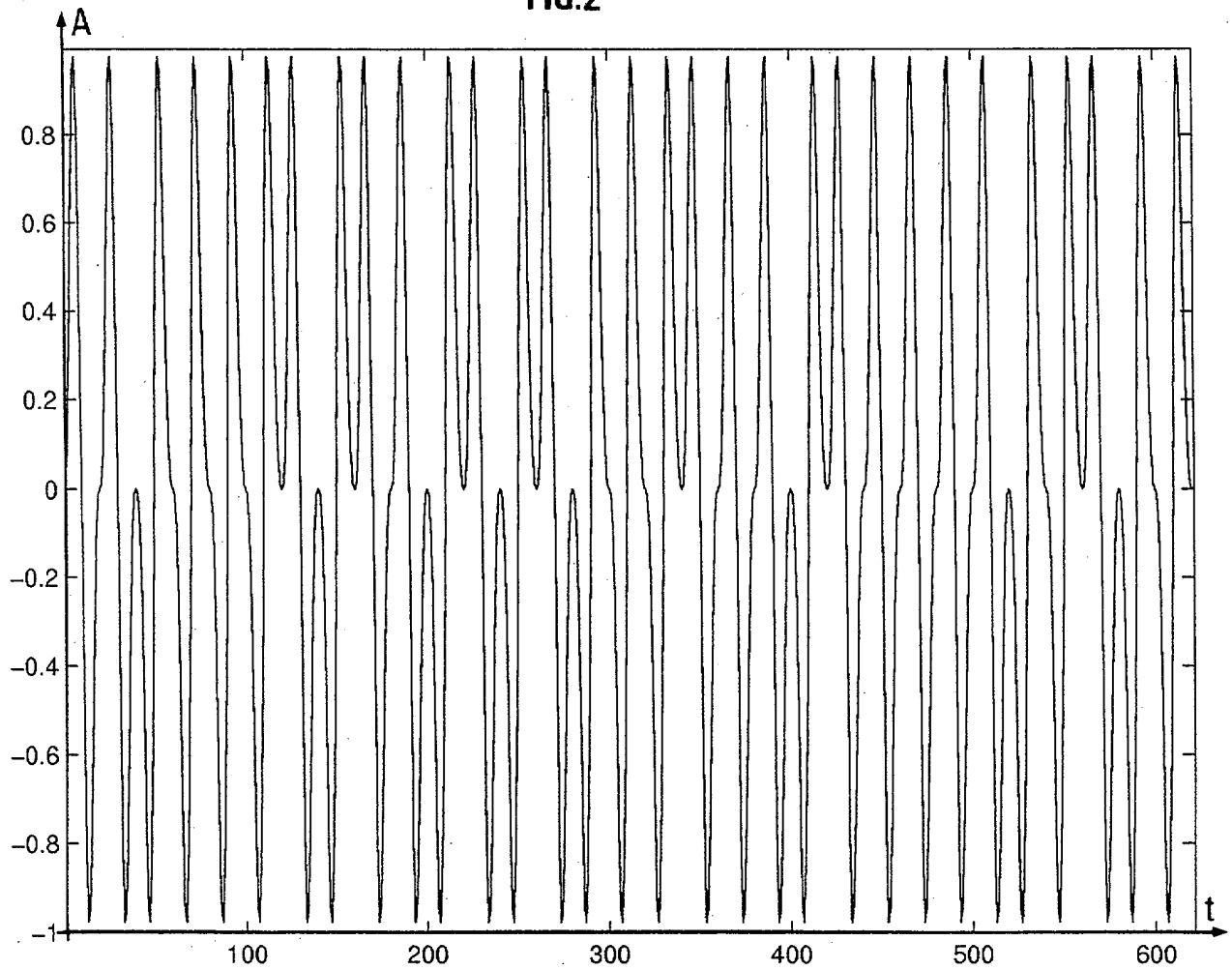


FIG.2



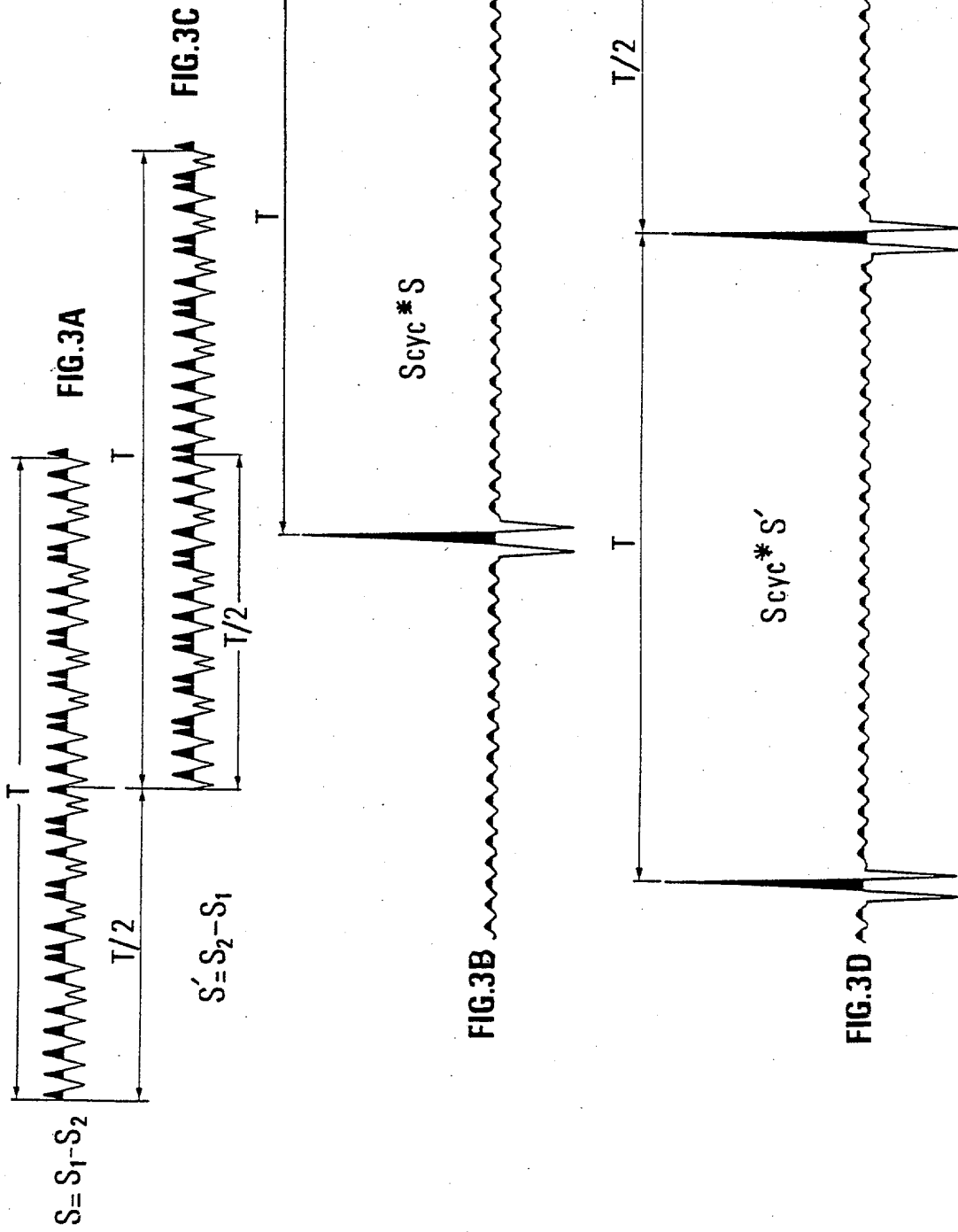


FIG.4A



FIG.4B

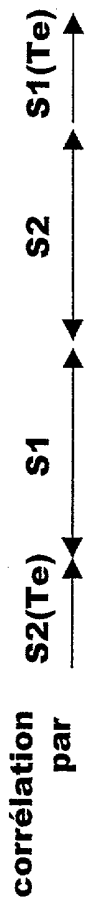
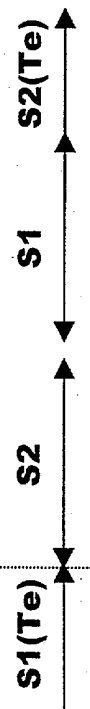


FIG.4D



3/4

FIG.4C

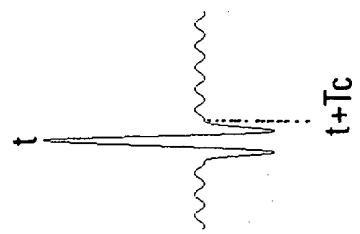
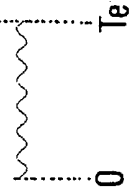


FIG.4E



4/4
FIG.5

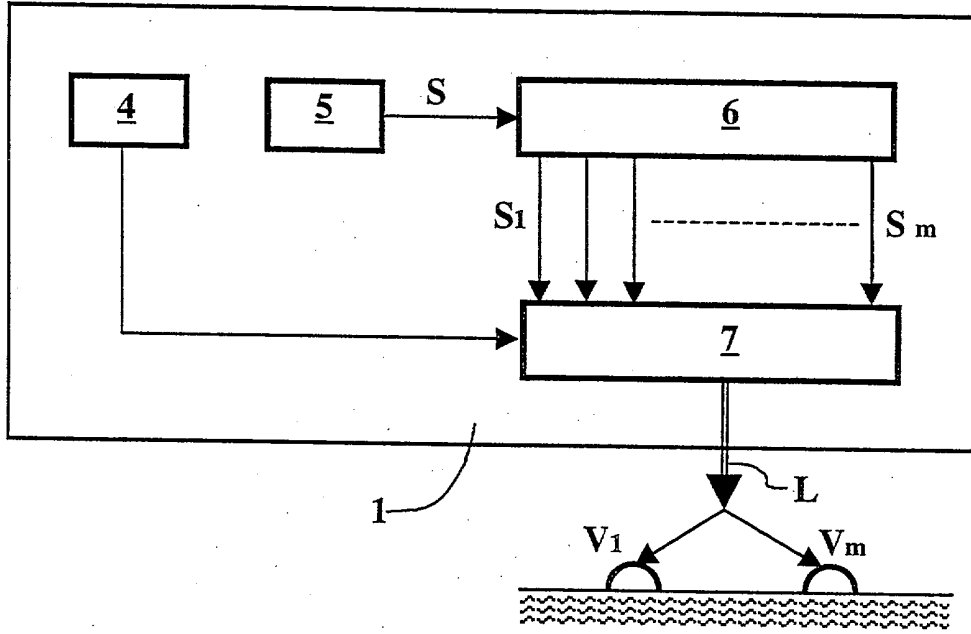
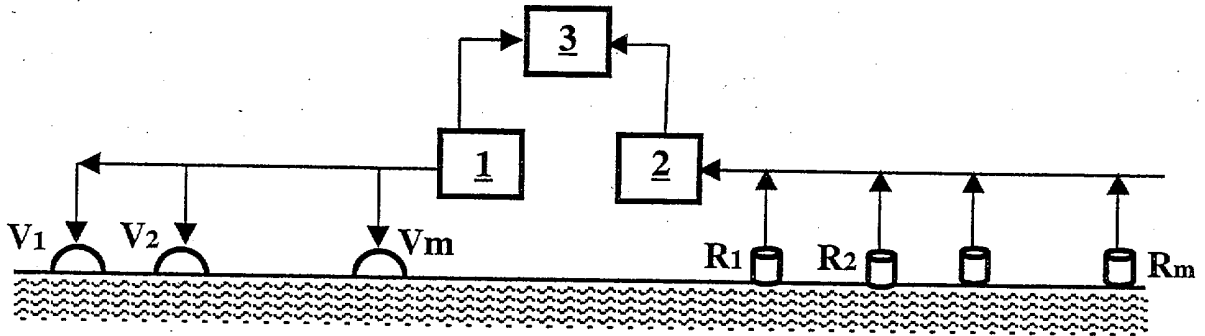


FIG.6

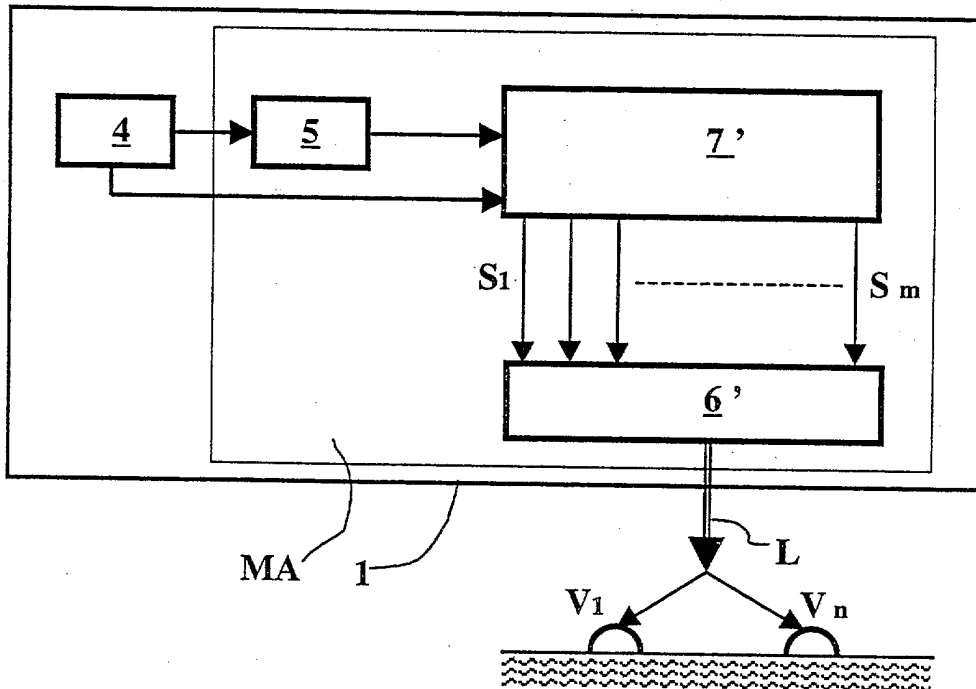


FIG.7

**RAPPORT DE RECHERCHE
PRÉLIMINAIRE**

établi sur la base des dernières revendications
déposées avant le commencement de la recherche

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
D,X Y	FR 2 589 587 A (INST FRANCAIS DU PETROL) 7 mai 1987 (1987-05-07) * page 7, ligne 1 - page 11, ligne 8 * ---	7-10,12 1,3,4	G01V1/36
D,Y	US 3 234 504 A (RIEBLE WISCHMEYER CARL) 8 février 1966 (1966-02-08) * colonne 2, ligne 71 - colonne 3, ligne 26 * * colonne 4, ligne 34 - ligne 50 * * colonne 5, ligne 55 - ligne 60; revendication 1 * ---	1,3,4	
D,A	US 3 264 606 A (HUBBARD CHARLES L ET AL) 2 août 1966 (1966-08-02) * revendication 1 * -----	1	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (Int.CL.7)
			G01V
Date d'achèvement de la recherche		Examineur	
20 novembre 2002		Lorne, B	
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 0202666 FA 615734**

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.
Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du 20-11-2002
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
FR 2589587	A	07-05-1987	FR 2589587 A1	07-05-1987
			CA 1261055 A1	26-09-1989
			DE 3668073 D1	08-02-1990
			EP 0223667 A1	27-05-1987
			JP 1882849 C	10-11-1994
			JP 6005300 B	19-01-1994
			JP 62175686 A	01-08-1987
			NO 864300 A ,B,	04-05-1987
			US 4780856 A	25-10-1988

US 3234504	A	08-02-1966	AUCUN	

US 3264606	A	02-08-1966	AUCUN	
